



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 9 décembre 2009

**Préavis N° 24/2009 concernant le
budget 2010**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 7 décembre 2009 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 24/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2010 tel que proposé et qui se résume comme suit :

Dépenses	CHF 25'975'955.00
Recettes	<u>CHF 24'881'675.00</u>
Excédent des dépenses	<u>CHF 1'094'280.00</u>

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 7 décembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava